



Master MEEF Second degré Parcours Lettres

Master MEEF Arts, Lettres, Langues

Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Second degré

Parcours Lettres

Objectifs

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

Année 1 : préparation du master 1 et du concours du CAPES (avec stages d'observation et de pratique accompagnée)

Année 2 pour les admis au concours : préparation du master 2 et stage en responsabilité en alternance (mi-temps rémunéré temps plein, avec le statut de fonctionnaire stagiaire)

Année 2 pour les non-admis au concours : préparation du master 2 et du concours du CAPES (avec stage possible).

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire. Elle s'articule à partir de 5 blocs de compétence définis nationalement :

- 1 . Bloc disciplinaire
- 2 . Bloc didactique
- 3 . Bloc recherche
- 4 . Bloc contexte d'exercice du métier
- 5 . Bloc mise en situation professionnelle.

Les blocs 2, 4 et 5 sont gérés par le centre local de l'ESPE à Saint-Étienne.

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- > Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- > Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- > Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

- > Préparer sa candidature en Master
- > Modalités de candidature

Compétences

- >
- >

Et après ?

Débouchés

- > Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- > Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
- > Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- > Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- > Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- > Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- > Autres possibilités :
 - > Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - > Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - > Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - > Expertise du public enfant/adolescent.

Coût de l'inscription